



Ressources naturelles
Canada

Natural Resources
Canada

Modernisation de la Politique canadienne en matière de déchets radioactifs

RAPPORT SOMMAIRE SUR LA MOBILISATION 1

Rapport préliminaire sur les résultats en matière de mobilisation
(16 novembre 2020 – 19 février 2021)

La rétroaction présentée dans ce rapport reflète ce que nous avons entendu des participants intéressés jusqu'ici, mais ne reflète pas la direction de la politique ni l'intention de Ressources naturelles Canada.

Contexte

Le 16 novembre 2020, l'honorable Seamus O'Regan Jr., le ministre de Ressources naturelles Canada (RNCa), a lancé un processus de mobilisation inclusif afin de revoir et de moderniser la politique canadienne en matière de déchets radioactifs.

Le Canada a été un chef de file dans le développement et l'application des technologies nucléaires pendant plus d'un demi-siècle. Bien que les déchets radioactifs soient gérés de façon sécuritaire, l'intention de cet examen est d'assurer que nous avons en place une politique rigoureuse en matière de déchets radioactifs fondée sur les meilleures données scientifiques disponibles, qui continue de respecter les pratiques à l'échelle internationale, et qui reflète les principes et les valeurs des Canadiens.

Pour assurer une gestion des déchets radioactifs responsable, sécuritaire et respectueuse de l'environnement, le gouvernement du Canada mobilise les peuples autochtones, le grand public, les intervenants, les experts et toute autre partie intéressée à revoir et à moderniser la Politique canadienne en matière de déchets radioactifs pour les générations futures. Des fonctionnaires de Ressources naturelles Canada (RNCa) supervisent le processus de mobilisation et l'examen de la politique avec l'appui d'autres ministères fédéraux responsables de la gestion des déchets radioactifs au Canada.

Cet examen de la politique est l'occasion d'encourager la discussion sur une gestion sécuritaire, efficace et respectueuse de l'environnement des déchets radioactifs au Canada, ainsi que de solliciter le point de vue d'autres Canadiens sur ce que devrait comprendre la nouvelle politique sur les déchets radioactifs en vue d'offrir une direction plus claire et un meilleur leadership par rapport à la gestion des déchets radioactifs à long terme.

À propos du présent rapport

Ce rapport est le premier de deux rapports sommaires sur la mobilisation visant à fournir un aperçu des principales rétroactions reçues par RNCa. Il comprend les commentaires reçus du 16 novembre 2020 au 19 février 2021. Le but est d'aider les participants à prendre part à la conversation en leur donnant accès à quelques-unes des principales idées présentées jusqu'à présent, et ce, en toute transparence. Les idées présentées s'ajoutent aux [forums de discussion](#) en ligne, qui peuvent être consultés en tout temps, pour un portrait global de la conversation en cours. Ce rapport ne prétend pas à un consensus sur les principaux enjeux, puisque ce n'est pas le cas, et c'est souligné à de nombreuses reprises au fil du rapport. Les séances qui se dérouleront du 22 février au 31 mai 2021 pourraient offrir d'autres points de vue de ce qui est présenté ici, et RNCa est déterminé à tenir compte de toutes les idées et opinions.

Comment appelons-nous à la mobilisation?

À l'automne, RNCan a commencé à mobiliser les peuples autochtones et les parties intéressées au moyen de courriels, d'appels et de rencontres virtuelles et de séances d'information pour informer les participants intéressés du processus et obtenir leurs points de vue sur la manière dont ils aimeraient participer. Nous avons tenu compte de cette rétroaction dans notre approche, et travaillé avec diverses organisations pour assurer une représentation complète lors de nos réunions sur la mobilisation et de nos tables rondes.

Notre processus de mobilisation repose sur trois principales voies de mobilisation :

- Un forum de mobilisation en ligne à <http://www.examendechetsradioactifs.ca/> qui comprend des documents de travail sur certains enjeux importants, y compris la réduction des déchets, les installations de stockage de déchets, le déclassé et l'évacuation des déchets, et un forum ouvert accessible à tous les Canadiens pour proposer des idées et discuter d'enjeux.
- Des propositions écrites d'individus et d'organisations – Ressources naturelles Canada tiendra compte de toutes les propositions écrites des parties intéressées ayant été présentées sur le forum de mobilisation ou par courriel.
- Une série de plus de 90 réunions et séances de mobilisation virtuelles jusqu'à présent avec des participants comme des groupes environnementaux, des organisations et des citoyens intéressés, des peuples autochtones, l'industrie, d'autres paliers du gouvernement, des jeunes, et des universitaires.

Prochaines étapes

La phase de mobilisation se poursuivra jusqu'au 31 mai 2021. RNCan publiera un deuxième rapport sommaire sur la mobilisation, semblable à celui-ci, pour refléter la rétroaction reçue du 22 février au 31 mai 2021. De plus, le ministère accepte les propositions écrites par l'entremise de son site Web et par courriel, et tiendra compte de tous les commentaires alors qu'il va de l'avant avec la modernisation de la politique.

Après le processus de mobilisation liée aux documents de travail, un rapport intitulé « Ce que nous avons entendu », qui comprend tout ce que nous avons entendu lors du processus de mobilisation, et l'ébauche de la politique seront publiés aux fins de commentaires du public. RNCan veillera à ce qu'il y ait suffisamment de temps, à la suite de la publication du rapport, pour une rétroaction significative des Canadiens et des peuples autochtones.

Rétroaction générale – Ce que nous avons entendu

Nous avons reçu des commentaires et des opinions sur le portrait global conformément à la politique sur les déchets radioactifs, qui portaient sur les principes fondamentaux qui devraient orienter cette politique, les rôles et responsabilités, ainsi que des commentaires généraux sur la politique au-delà des discussions ciblées portant sur la réduction, le stockage, le déclassé et l'évacuation, qui sont détaillées plus loin. Voici les principales idées qui en ressortent :

Les séances de mobilisation ont été **organisées autour de thèmes principaux, mais il était clair que les enjeux ne faisaient pas catégoriquement et uniquement partie de ces catégories**. Par exemple, nous avons entendu que le Canada pourrait envisager une politique de déclassé rapide, mais certains estiment que sans décisions liées aux sites d'évacuation, c'est simplement impossible, et cela a des répercussions sur le stockage et d'autres domaines de la politique. Dans l'ensemble, nous avons entendu qu'il existe un fort lien de dépendance parmi les principaux enjeux, et il peut être difficile de résoudre ces problèmes de façon séquentielle.

Nous avons entendu qu'une **approche fédérale intégrée est essentielle**, mobilisant tous les ministères – Environnement et Changement climatique Canada, Santé Canada, Affaires mondiales Canada, Transports Canada, entre autres – concernés par cet important enjeu. RNCan peut diriger la politique, mais plusieurs autres considérations, ainsi que des mandats réglementaires et législatifs complémentaires, jouent un rôle important, ce qui reflète la complexité de la gestion des déchets radioactifs.

En tenant compte du contexte général de l'examen de la politique, nous avons entendu qu'un changement notable depuis l'instauration de la politique actuelle dans les années 1990 est le **défi perpétuel du changement climatique** et le rôle de l'énergie nucléaire dans ce contexte. Aujourd'hui, l'énergie nucléaire est une voie vers la décarbonisation dans certains territoires, et on comprend mieux son rôle en ce qui a trait au changement climatique. Elle joue aussi un rôle important dans la production des radioisotopes utilisés pour les diagnostics médicaux dans le secteur de la santé, ce qui a aidé de nombreux Canadiens et d'autres personnes partout sur la planète. Bien sûr, cela ne signifie pas qu'on approuve par consensus l'énergie nucléaire au Canada. Cependant, il est important de comprendre les avantages potentiels sur le climat et la santé issus de l'énergie nucléaire au moment de considérer notre approche des déchets radioactifs.

La politique sur les déchets radioactifs doit **tenir compte de l'évolution des technologies**, et prévoir les innovations futures, qui offrent des solutions alléchantes à la gestion des déchets radioactifs, lesquelles nous ne pouvons même pas envisager aujourd'hui. Mais cela ne signifie pas une politique ambiguë en raison des complexités en matière de sécurité et de non-prolifération d'éventuelles nouvelles formes de déchets ni le renvoi à la prochaine génération des décisions plus difficiles. Le Canada doit trouver une approche qui, bien sûr, accorde la priorité à la sécurité et à la protection de l'environnement, mais qui lui permet de tirer parti de l'innovation future.

Nous avons entendu que la **souplesse sera importante dans la politique**. La politique sur les déchets radioactifs devrait être axée sur des principes, des objectifs et la protection de l'environnement et la sécurité. Elle ne doit pas être trop contraignante en ce qui a trait à la façon dont les propriétaires de déchets répondent aux exigences, surtout si ces approches excessivement contraignantes empêchent le Canada d'adopter des pratiques et des technologies novatrices pour gérer ses déchets radioactifs.

La politique sur les déchets radioactifs, et la politique sur l'énergie nucléaire en général, possède des composantes sociales, environnementales et économiques fondamentales qui ont une incidence sur un grand nombre de facteurs. Elle représente ainsi plus qu'un simple défi de science ou d'ingénierie, et

comprend la **mobilisation des peuples autochtones, des communautés et des parties intéressées**. L'industrie doit gagner et garder la confiance du public, et la nouvelle politique doit faciliter ce processus. Les répondants ont été clairs : y parvenir exige un véritable engagement réciproque, pas seulement un exercice dont le but est d'aviser les gens que « le nucléaire est sécuritaire ». Plutôt, il est important de comprendre les préoccupations de chaque partie, y compris les voix divergentes, et d'en tenir compte.

En matière de gouvernance, il est important de procéder à des **évaluations fréquentes de la politique**. Depuis l'instauration de la politique-cadre existante pour les déchets radioactifs, aucune évaluation officielle n'a été faite. En vertu de l'approche existante, il peut être difficile de repérer les secteurs à améliorer et ceux qui fonctionnent bien. Le gouvernement devrait considérer un certain processus d'évaluation pour la nouvelle politique.

Les déchets radioactifs constituent un problème international, et **bien comprendre la place du Canada dans le système international** serait formateur. Cette compréhension orienterait les idées et les approches en place partout dans le monde. Cela comprend à la fois des approches techniques à la gestion des déchets radioactifs, et des pratiques relatives à la mobilisation des Autochtones et du public, aux communications, au renouvellement de la politique, et plus encore.

L'énergie nucléaire et les déchets radioactifs font souvent l'objet d'une discussion distincte. Il est cependant plus pertinent de contextualiser la conversation en les comparant à d'autres formes de production d'énergie et d'autres formes de déchets. Les Canadiens doivent avoir accès à de **l'information présentée de façon à évaluer les risques** de façon comparative.

Nous avons observé un besoin pour **une orientation claire et des mesures strictes dans l'immédiat**. Nous sommes tenus de gérer les déchets radioactifs aujourd'hui, et de concevoir des systèmes qui y parviendront dans l'avenir, et non pas de reporter ces décisions et de laisser la prochaine génération gérer ce fardeau.

Les exploitants de demain peuvent différer de la génération actuelle d'exploitants nucléaires, puisque nous pourrions voir un bassin plus diversifié d'exploitants commerciaux plus petits faisant leur apparition dans l'industrie, contrairement aux vastes exploitants régis par le gouvernement de la génération précédente. Cela signifie que nous devons tenir compte de la politique dans le contexte d'un système dans lequel les exploitants n'ont peut-être pas le même niveau d'exploitation et de continuité à long terme. **Le rôle des gouvernements dans un tel environnement sera important en tant que renfort** permettant aux plus petits exploitants de contribuer.

Il y a un besoin évident pour une **source d'information indépendante et de confiance à propos de l'industrie nucléaire**, et la politique et les pratiques liées aux déchets radioactifs. Le gouvernement fédéral – surtout RNCAN, mais avec l'appui d'autres ministères fédéraux comme Environnement et Changement climatique Canada, Santé Canada, et d'autres – est en position d'assumer ce rôle, puisqu'il maintient une véritable indépendance de l'industrie nucléaire et est considéré comme tel. Nous avons aussi entendu des préoccupations quant aux rôles et responsabilités imprécis de RNCAN, de la Commission canadienne de sûreté nucléaire, et de la SGDN, particulièrement en ce qui a trait aux politiques et aux stratégies, et que RNCAN doit bien articuler et délimiter son rôle. Le public exige des sources d'information fiables et dignes de confiance afin de participer efficacement.

Thème : Réduction – Ce que nous avons entendu

Nous avons demandé aux Canadiens et aux participants des séances de mobilisation leurs points de vue quant au rôle de la réduction des déchets radioactifs dans la future politique. Cette discussion a été alimentée par un court document de travail présenté sur le [site Web de l'examen de la politique en matière de déchets radioactifs](#). Dans le contexte de ce document de travail, nous avons posé des questions clés, présentées ci-dessous. Voici les principales rétroactions obtenues :

Limites de la réduction

Plusieurs ont affirmé que, dans l'ensemble, le concept de la hiérarchie des déchets est approprié, et qu'il est convenable que la réduction des déchets radioactifs soit un élément central de notre politique à l'avenir. Il y a un débat, donc différents points de vue, sur la portée de cette réduction. Certains participants disent s'attendre à une réduction considérable et absolue du volume de déchets, allant jusqu'à zéro (cela comprend ceux qui sentent que le Canada devrait abolir complètement la génération nucléaire et se diriger vers d'autres sources énergétiques). D'autres ont affirmé que la réduction est un bon principe à suivre, mais que viser des objectifs précis pourrait compromettre notre progrès global, et que la réduction devrait se faire dans le contexte de l'évolution de l'énergie nucléaire au Canada.

Optimisation

Certains ont indiqué que l'« optimisation » définit mieux notre réel but commun : offrir des avantages sociaux tout en protégeant la santé humaine et environnementale. À cet égard, la réduction est axée sur la réduction des risques et des dangers, et pas seulement le volume de déchets. En discutant de l'approche générale que devrait prendre le gouvernement, on a observé un soutien pour le principe ALARA – niveau de risque le plus bas que l'on peut raisonnablement atteindre – qui régit actuellement l'approche canadienne à la radiation.

Nous avons entendu que la réduction est naturellement une priorité pour les producteurs et les propriétaires de déchets, puisque les déchets engendrent un coût considérable. Particulièrement à cause du manque d'options relatives à l'évacuation définitive, et des coûts de stockage prohibitifs, il y a de solides facteurs commerciaux en faveur de la réduction des déchets. Une meilleure compréhension encore des coûts de production, de stockage et d'évacuation des déchets pourrait générer des mesures d'incitation économiques encore plus fortes pour réduire les déchets. Certaines compétences présentent des coûts précis pour diverses fonctions qui permettent aux exploitants de voir en quoi la réduction peut favoriser la rentabilité, dans l'intérêt de chacun.

Les mesures d'incitation du marché ne suffisent pas; nous avons entendu que le gouvernement a un important rôle à jouer pour établir les objectifs et promulguer les exigences qui poussent à la réduction des déchets.

Thème : Réduction

Questions pour discussion

Que pensez-vous de la réduction des déchets? Le Canada devrait-il continuer d'utiliser le concept de hiérarchie des déchets?

Quel devrait être le rôle du gouvernement, de l'organisme de réglementation et des propriétaires de déchets en ce qui concerne la réduction des déchets radioactifs?

Outre les principes définis par l'Agence internationale de l'énergie atomique, existe-t-il d'autres principes qui, à votre avis, méritent d'être pris en compte lors de la conception et de la mise en œuvre d'un programme de réduction des déchets?

Éducation et communication d'information

La façon dont le Canada communique son approche de gestion et de réduction des déchets radioactifs est importante. Les Canadiens ont besoin d'une compréhension commune de ce qu'est la réduction des déchets en pratique, surtout car – sans définition claire – le concept de « réduction » peut sembler très différent d'une personne à l'autre.

Mobilisation

Les attentes scientifiques et sociales se regroupent quand on parle de réduction – il est important pour le Canada de mobiliser les Canadiens et de satisfaire leurs attentes par rapport à la réduction des déchets, même si cela signifie d'aller au-delà des mesures minimales requises d'un point de vue purement scientifique. L'opinion générale quant à la production de déchets est que la réduction est toujours un bon point de départ, et que nous devrions tenter de satisfaire cette attente aussi dans le contexte nucléaire.

Classification des déchets

La manière dont nous classifions les déchets peut grandement changer notre compréhension et notre atteinte des objectifs de réduction. La définition actuelle des types et des flux de déchets peut être difficile à appliquer sur le plan pratique et peut entraîner une surclassification des déchets. Nous avons entendu que d'autres compétences ont fait un bon travail en instaurant une catégorie de déchets de « très faible activité » qui peut générer de meilleurs résultats et une attention accrue sur les déchets à activité plus élevée. De plus, nous avons entendu que les flux de déchets ne sont pas homogènes, et peuvent exiger diverses approches de réduction. Conformément à la classification, les déchets surclassifiés génèrent aussi un coût additionnel; il y a un avantage économique à diriger les ressources là où elles sont le plus nécessaires. Il a été proposé que la politique tienne compte de la nature précise des déchets pour un site ou une activité en particulier. On en observe une grande variété, et une solution peut ne pas convenir à toute situation.

Nouvelles technologies

Il a été mentionné que les objectifs de réduction peuvent chevaucher notre approche d'évacuation, en ce sens que les futures technologies pourraient nous permettre de réduire davantage les déchets d'aujourd'hui. Par conséquent, nous pourrions envisager des exigences de stockage à long terme afin que les déchets bénéficient des futures technologies de recyclage. En effet, l'approche adoptée pour le stockage et l'évacuation peut encourager des efforts de réduction dans l'avenir. Dans un même ordre d'idées, promouvoir et soutenir l'innovation, et encourager des approches novatrices, sera une part importante de la stratégie de réduction. On a dit que cela pourrait générer un financement gouvernemental direct, des défis d'innovation, une participation de la communauté pour stimuler l'innovation, et beaucoup plus.

Nous avons entendu que la politique pourrait exiger des propriétaires d'évaluer fréquemment comment ils atteignent les objectifs de réduction, ce qui est présentement évalué par l'organisme de réglementation, plus particulièrement alors que les nouvelles technologies émergent, afin que nous puissions veiller à tirer effectivement parti de l'innovation.

Thème : Stockage – Ce que nous avons entendu

Nous avons demandé aux Canadiens et aux participants des séances de mobilisation leurs points de vue quant au rôle du stockage des déchets radioactifs dans la future politique. Cette discussion a été alimentée par un court document de travail présenté sur le [site Web de l'examen de la politique en matière de déchets radioactifs](#). Dans le contexte de ce document de travail, nous avons posé des questions clés, présentées ci-dessous. Voici les principales rétroactions obtenues :

Incidence des PRM sur le stockage et le transport

Nous avons entendu que la transition vers les petits réacteurs modulaires (PRM) nécessitera une orientation claire sur le stockage qui reflète la réalité des PRM. Jusqu'à maintenant, le stockage sur le site est généralement privilégié, facilité par une industrie nucléaire reposant sur un nombre plutôt faible de grandes installations. Les PRM signifient possiblement un grand nombre d'installations plus petites, dont plusieurs situées dans des régions éloignées ou pas à proximité des installations existantes. De plus, nous avons une idée de ce à quoi peut ressembler l'adoption des PRM, mais dans 10 ou 20 ans, la situation peut différer de nos prévisions actuelles.

Il a été noté qu'un des principaux points à considérer par rapport au stockage des PRM est le transport des déchets radioactifs, puisque le modèle actuel sur le site peut ne pas être idéal dans le contexte des PRM, surtout dans les communautés nordiques ou les zones écosensibles. Cependant, s'éloigner du stockage sur le site comprend nécessairement le transport de matériaux, peut-être sur des distances considérables (tout simplement à cause de la vaste géographie du Canada). Nous avons aussi entendu que le transport et une certaine consolidation du stockage des déchets peuvent résoudre les obstacles à l'adoption des PRM et encourager les communautés nordiques et éloignées à tirer parti de cette technologie. Les déchets, surtout ceux des PRM, devraient-ils être stockés sur le site? Décontaminés sur le site? Transportés? Le cas échéant, sous quelles conditions?

Transport

Nous avons entendu que le transport des déchets revêt un intérêt particulier, car il a le potentiel de toucher plusieurs communautés au fil du temps, contrairement aux installations fixes avec une zone plutôt délimitée d'intérêt ou d'effet direct. Aussi, la mobilisation de la communauté et l'obtention d'un consensus sont plus ciblées en ce qui concerne les installations fixes par rapport aux voies de transport qui peuvent toucher plusieurs personnes, communautés et autorités. La mobilisation des Autochtones, du gouvernement, des intervenants et de la communauté sera particulièrement importante pour définir l'orientation du transport lié au stockage ainsi que d'autres objectifs.

Le stockage dépend grandement d'autres décisions ou mesures prises dans l'immédiat

Nous avons entendu que la politique devrait être définitive et encourager l'action, et non seulement reporter les décisions des principaux enjeux à la prochaine génération. Il est nécessaire de traiter les enjeux ici et tout de suite. C'est particulièrement vrai pour ce qui est de l'orientation de la politique relative au stockage.

Thème : Stockage

Questions de discussion

Que pensez-vous de la façon dont les déchets radioactifs sont actuellement stockés au Canada?

Quels devraient être les rôles et les responsabilités du gouvernement, de l'organisme de réglementation et des propriétaires de déchets en ce qui concerne le stockage des déchets radioactifs?

La politique sur le stockage est liée aux options d'évacuation, et les décisions retardées en matière d'évacuation ont de réelles conséquences. Les solutions et l'infrastructure de stockage provisoires ont une durée de vie limitée, et un retard nécessite d'empiéter sur cette durée de vie, générant un coût plus élevé, et d'utiliser une capacité de stockage additionnelle qui crée, à son tour, plus de déchets. Attendre une solution à long terme en matière d'évacuation n'est pas nécessairement une décision neutre sans risque, et a un impact direct sur le stockage.

Rôle fédéral

Certains répondants affirment qu'une incapacité à prendre une décision quant à l'évacuation des déchets radioactifs peut générer une situation dans laquelle plus de stockage est nécessaire. Par rapport au rôle fédéral, alors, nous avons entendu que le gouvernement fédéral devrait définir et instaurer un processus qui encourage des décisions définitives. Dans ce contexte, les participants nous ont dit que l'énergie nucléaire et la gestion des déchets radioactifs sont des enjeux nationaux, exigeant un engagement et une prise de décision à l'échelle nationale. Ces vastes enjeux peuvent ne pas être résolus efficacement par les acteurs à l'échelle locale.

Question d'effectif et de compétences

La disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée sera nécessaire pour assurer le stockage efficace des déchets radioactifs. Le secteur nucléaire évolue et se développe, et nous pourrions faire face à une importante pénurie de main-d'œuvre qualifiée – science, génie et métiers spécialisés – pour permettre au secteur d'évoluer au Canada. Le gouvernement peut vouloir considérer des mesures à prendre pour assurer que le bassin de travailleurs de la prochaine génération est prêt à s'engager dans ce travail essentiel.

Comprendre le Canada dans un contexte international

Le contexte et la comparaison à l'international peuvent nous aider à comprendre le problème de stockage au Canada, et à accroître la mobilisation du public. Il peut être difficile de mettre en contexte ces volumes bruts de matériaux stockés que l'on voit; le gouvernement devrait détailler ce que fait le Canada et indiquer où il se situe par rapport à ses homologues, ainsi que fournir de l'information précise aux personnes qui ne sont pas des spécialistes afin qu'elles comprennent la nature des déchets stockés.

Thème : Déclassement – Ce que nous avons entendu

Nous avons demandé aux Canadiens et aux participants des séances de mobilisation leurs points de vue quant au rôle de la gestion des déchets radioactifs dans le déclassement des sites dans la future politique. Cette discussion a été alimentée par un court document de travail présenté sur le [site Web de l'examen de la politique en matière de déchets radioactifs](#). Dans le contexte de ce document de travail, nous avons posé des questions clés, présentées ci-dessous. Voici les principales rétroactions obtenues :

Échéanciers privilégiés et souplesse

Les participants ont discuté des trois échéanciers proposés et approches de déclassement : rapide, différé et *in situ*. Le Canada pourrait envisager l'adoption d'un déclassement rapide; cependant, plusieurs facteurs s'ajoutent au contexte de cette approche. D'abord, les approches mixtes pourraient être préférables pour plusieurs raisons. Par exemple, viser le déclassement rapide de certaines installations sur un site et maintenir l'approche différée pour d'autres pourrait générer de meilleurs résultats.

De plus, un déclassement différé à un certain point peut réduire le degré de radiation sur le plan matériel et accroître la sécurité de la main d'œuvre. Le cas échéant, notre désir légitime d'un déclassement rapide se heurte à des considérations de sécurité et soulève un important principe : il faut évaluer chaque cas séparément et concevoir un plan de déclassement qui convient au site en question.

Retards de déclassement

Nonobstant ce qui précède, nous avons entendu des préoccupations quant au fait que le Canada a retardé certaines mesures de déclassement, soit dans l'attente de l'évolution des technologies, ou pour d'autres raisons. Ce type de retard ne constitue pas un report stratégique, et dans ces cas, nous devrions nous attaquer au problème et ne pas attendre de manière interminable. Le report est approprié s'il réduit le risque et améliore le résultat, pas s'il ne fait que repousser le problème, pour ainsi dire.

Dépendance au stockage et à l'évacuation

Les stratégies de déclassement sont liées à la disponibilité des installations de stockage et d'évacuation. La politique du Canada doit reconnaître que les décisions relatives au déclassement ne sont pas prises de façon abstraite et doivent reposer sur la disponibilité de l'infrastructure de base qui rend le déclassement possible. Il en résulte que l'envie d'un déclassement rapide implique une orientation claire quant au stockage et à l'évacuation. Ce ne sont pas des enjeux distincts ou isolés.

Affectation de ressources et planification financière transparentes

Nous avons entendu que les exploitants et les propriétaires de déchets doivent fournir le coût total des plans de déclassement au début des projets, et que les ressources financières doivent être en place pour y parvenir. Il a aussi été suggéré que les plans de déclassement chiffrés soient régulièrement mis à jour pour fournir un aperçu concret des attentes et des plans qui évoluent.

Thème : Déclassement

Questions de discussion

Selon vous, quelles sont les considérations générales qui devraient influencer le choix de la stratégie de déclassement par les exploitants nucléaires et qui devraient être un élément de la politique en matière de déchets radioactifs du Canada?

De quelle façon la politique du Canada devrait-elle viser l'établissement d'objectifs finaux pour le déclassement?

Souplesse des anciens sites

Le Canada a des sites plus anciens, conçus plusieurs générations avant les règlements existants, qui n'ont jamais inclus le déclassé dans leurs plans. Pour ces anciens sites, il peut être approprié – et utile – dans le cadre de la politique d'adopter des stratégies de déclassé qui diffèrent de l'approche générale du Canada, qui reconnaît les défis uniques des sites particulièrement plus anciens.

État final souhaité en matière de déclassé

En fonction de l'état final souhaité, il a été suggéré que la politique reconnaisse que l'état final variera en fonction de facteurs comme l'emplacement, la conception, l'âge, les intérêts des Autochtones, les enjeux liés à la sécurité et à l'environnement, la mobilisation de la communauté, entre autres. De plus, notre concept de déclassé devrait inclure à la fois les installations et l'assainissement de l'environnement associé.

En songeant à l'état final souhaité, les installations nucléaires existantes – en raison de leur emplacement et de leur connexion aux lignes de transmission et aux autres infrastructures – peuvent constituer des sites idéaux pour la prochaine génération d'énergie (nucléaire ou non nucléaire) ou à des fins industrielles.

Le Canada peut avoir besoin d'un processus pour transférer le contrôle institutionnel d'un organisme à l'autre, dans le cas où la levée inconditionnelle d'un site n'est pas pleinement réalisée. La politique doit refléter diverses approches pour mettre en application des contrôles institutionnels éclairés dans de tels contextes.

Faire de la gestion des connaissances et de l'expertise liée au déclassé des atouts stratégiques

L'approche du Canada envers le déclassé peut devenir un atout important. Notre pays est une petite partie du marché mondial du déclassé, et nous pouvons développer des services et des technologies de gestion des déchets pour répondre à la demande d'un marché mondial. La politique sur les déchets radioactifs devrait ainsi tenir compte de la manière dont nous pouvons ajouter de la valeur grâce à nos activités de déclassé nationales, et faire connaître l'expertise canadienne à l'étranger.

La gestion et la transmission du savoir sont très importants pour le déclassé, surtout puisque les projets peuvent toucher plusieurs générations, et les travailleurs dotés de vastes connaissances des installations peuvent changer d'emploi ou prendre leur retraite. Le gouvernement peut jouer un rôle dans la gestion du savoir pour veiller à ce que les principales connaissances soient saisies et communiquées efficacement.

Thème : Évacuation – Ce que nous avons entendu

Nous avons demandé aux Canadiens et aux participants des séances de mobilisation leurs points de vue quant au rôle de l'évacuation des déchets radioactifs dans la future politique. Cette discussion a été alimentée par un court document de travail présenté sur le [site Web de l'examen de la politique en matière de déchets radioactifs](#). Dans le contexte de ce document de travail, nous avons posé des questions clés, présentées ci-dessous. Voici les principales rétroactions obtenues :

Consultation et mobilisation

L'importance de consulter et de mobiliser les peuples autochtones, les communautés et les intervenants a été un thème récurrent au sein de toutes les discussions, particulièrement en ce qui concerne l'évacuation. Une opinion domine : toutes les parties concernées doivent prendre part à la discussion et à la prise de décision quant aux plans d'évacuation. De plus, certains ont mentionné une lacune présentement à cet égard, pour ce qui est de bâtir la confiance et de répondre aux attentes pour les processus de mobilisation, et pour ce qui est de permettre des discussions de qualité basées sur une compréhension commune des options, du fondement scientifique, et des impacts sociaux.

Éducation et communication de connaissances

Nous avons entendu qu'on s'attend à ce qu'un parti neutre présente en général l'information liée aux enjeux nucléaires, plus particulièrement en ce qui concerne les prises de décisions et l'évacuation. Le public doit être convaincu qu'une surveillance à long terme est réalisée au niveau approprié. Il s'agit d'un défi complexe, cependant, car aucune partie n'est totalement perçue comme étant neutre. Pour certains, un gouvernement qui ne fait que présenter de l'information sur l'efficacité du nucléaire et de sa sûreté prend position. Cela signifie que le Canada devra songer rigoureusement à la manière dont il présente l'engagement et l'éducation en matière de nucléaire et de gestion des déchets radioactifs de façon plus élargie, et à la manière d'inclure diverses voix pour bâtir la confiance du public et encourager la prise de décision. Nous avons bien entendu que toute partie faisant une sortie publique pour dire « regardez le beau travail du Canada » ne suffit pas et compromettra plutôt cette confiance.

Mesures déterminantes aujourd'hui ou futures technologies demain

La discussion sur l'évacuation souligne deux principes clés qui se font en quelque sorte concurrence. D'abord, certains ont clairement affirmé que le Canada devrait prendre des mesures déterminantes en matière d'évacuation, sans tarder et reporter le problème à la prochaine génération. Parallèlement, certains ont dit que la politique sur l'évacuation devrait encourager activement les futures technologies de recyclage et trouver un nouvel usage aux déchets d'aujourd'hui, qui pourraient demain devenir un combustible ou un autre produit utile. Une solution possible pourrait être de sélectionner différentes options en fonction des divers sites et des divers flux de déchets.

Thème : Évacuation Discussion Questions

Quels sont, selon vous, les facteurs politiques importants qui devraient influencer le choix des méthodes d'évacuation par les propriétaires de déchets et qui devraient être pris en compte dans le cadre de la politique canadienne en matière de déchets radioactifs?

Quels devraient être les rôles et les responsabilités du gouvernement, de l'organisme de réglementation et des propriétaires de déchets en ce qui a trait aux installations d'évacuation des déchets radioactifs, notamment :

- Le financement;
- La fermeture d'une installation d'évacuation et son contrôle institutionnel;
- La mobilisation des Autochtones et du public et la participation à la sélection du site et aux opérations post-fermeture?

Importation et exportation

Plusieurs ont mentionné que le Canada ne devrait pas devenir un site d'évacuation des déchets radioactifs pour le monde entier. Plusieurs répondants ont été clairs et déterminés à ce propos, et ne veulent pas que le Canada prenne ce risque additionnel s'il peut être évité. Nous avons aussi entendu que la politique devrait se faire claire sur ce point. Si nous autorisons l'importation de déchets, nous ne devrions ni cacher ou atténuer cette voie prise ni laisser le public découvrir cela par lui-même.

En même temps, nous avons aussi entendu que, si l'énergie nucléaire est la clé pour répondre au changement climatique, et si le Canada peut offrir des solutions d'évacuation aux compétences qui – en l'absence de ces options à l'échelle nationale – utiliseraient sinon les sources d'énergie à émissions élevées, il pourrait être stratégique et dans notre intérêt général d'accepter certains déchets pour l'évacuation. De plus, en tant qu'exportateurs de matériaux nucléaires, on peut affirmer que nous avons la responsabilité d'aider à veiller à l'intendance à long terme des produits que nous exportons.

Souplesse motivée par la géographie

Peu importe la direction prise à haut niveau, un certain degré de souplesse est souhaité dans la politique, à la lumière de notre géographie diversifiée et de nos flux de déchets. Plus important encore, le Canada se distingue à cet effet de plusieurs de ses homologues internationaux, dont le territoire géographique est plus petit, et peut nécessiter différentes approches qui répondent aux divers besoins dans ce contexte. Mais cette souplesse ne doit pas laisser croire que le Canada ne prend jamais de décision et qu'il n'exclut aucune option en raison d'une absence de décision.

Dans ce contexte, si nous optons pour diverses approches pour différents sites, nous devons en préciser les raisons. Sans explications claires et détaillées des différentes circonstances, nos décisions peuvent sembler ad hoc et nos options d'évacuation peuvent sembler avoir plus ou moins d'intégrité.

Collaboration

Certains ont mentionné que le Canada devrait viser un nombre minimal de sites d'évacuation, mais qu'il ne devrait pas y avoir un seul site pour tout le pays. Dans tous les cas, il serait utile que la direction de la politique permette un certain degré de collaboration au sein de cadres définis. Le rôle fédéral ici est bien défini comme étant le seul organisme en position de rassembler les principaux acteurs, et d'orienter les décisions nationales sur l'évacuation par l'entremise de la politique. Les participants nous ont dit qu'un cadre national pour l'évacuation est nécessaire; laisser de tels enjeux aux communautés individuelles ou aux exploitants maintiendra la dynamique actuelle, soit une orientation imprécise et une faible coordination.

Rôles et responsabilités bien définis

La politique devrait s'attarder à la notion du temps en ce qui a trait aux responsabilités et à l'appartenance. Il peut être mêlant de concilier l'idée que la radioactivité est présente pendant des périodes extrêmement longues, et l'idée que la responsabilité d'un site prend fin. Préciser les périodes, les attentes et les exigences est souhaitable. Quand l'évacuation est-elle terminée? Quand le site est-il un espace vert? Quand la radiation se résorbe-t-elle en quelque sorte?